

# Les Échos Lauranais

Février 2010

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



## ÉDITO

En ce début d'année, au nom du Conseil municipal et en mon nom personnel, je souhaite à toutes les lauranaïses et à tous les lauranaïses, une bonne et heureuse année 2010. Que cette année vous apporte santé, bonheur, paix et que vos projets soient couronnés de succès.

Le vendredi 8 janvier, le Conseil municipal avait convié la population à la traditionnelle cérémonie des vœux. Malgré le froid et des conditions de circulation délicates, vous avez été nombreux à répondre à cette invitation. J'ai eu, à cette occasion, la possibilité d'adresser mes vœux à chacune des composantes de notre population, rappelant les mérites des uns et des autres. J'ai tenté de dresser un tableau objectif de la situation de nos communes et de nos intercommunalités, en soulignant les incertitudes de l'heure quant à leur situation financière et à leur devenir, lorsque s'appliquera le projet de réforme en discussion devant les Assemblées.

Parmi les autres sujets également abordés : le haut débit dont la commune bénéficiera dans le cadre du contrat département-région, l'antenne de téléphonie mobile qui sera érigée avant l'été, le site internet qui sera mis en ligne dans quelques semaines et les actes de délinquance que nous avons déplorés ces derniers mois.

De son côté, Emile Raggini a rendu compte de l'état des finances de la commune qu'il a qualifié de conforme aux prévisions. Il a ensuite énuméré les investissements consentis en 2009 et a dévoilé les intentions pour 2010.

Pour conclure, les élus et le personnel municipal réitérèrent leurs meilleurs vœux pour 2010. Tout au long de l'année, ils continueront à rester à votre écoute. Ils demeureront au service de tous, sans exclusive, et n'auront d'autre règle que la défense de l'intérêt général.

Jean Loubat,  
Maire de Laure

### CONCERT DU NOUVEL AN REPORTÉ AU 7 FÉVRIER 2010

Le dimanche 10 janvier, en raison des mauvaises conditions de circulation, le Concert de nouvel An a dû être reporté. Vous pourrez entendre la Lyre Municipale de Limoux, composée de cinquante musiciens dirigés par Guy Robert, le dimanche 7 février au foyer municipal à 15 h 30.

Mêmes conditions : entrée à 7 euros, gratuite pour les moins de 16 ans, café, boissons, salle chauffée...

### RETOUR EN IMAGES SUR LA FÊTE DE L'ÉPIPHANIE



## **GRIPPE H1N1**

Ces derniers jours, il semble que la pandémie tant redoutée de nos dirigeants fasse long feu. Tant mieux. Il y a eu quelques cas chez nous, sans gravité.

## **REPAS DES AÎNÉS**

Le repas offert par la municipalité aux aînés a été fixé au mercredi 17 février à 12h00.

Les invitations vous parviendront dans les prochaines semaines.

## **SERVICES POSTAUX**

Depuis le 1er janvier, le tri du courrier posté dans le département, est effectué mécaniquement à Montpellier. La machine ne sait trier que les courriers dont l'adresse est complète. Tout envoi, dont l'adresse ne comportera pas le numéro, sera dorénavant retourné à l'expéditeur. N'oubliez pas cette précision et surtout, communiquez votre adresse complète à vos correspondants (particuliers, assurances, services fiscaux, caisses de retraite...)

## **PHARMACIE DE GARDE**

Pour connaître la pharmacie de garde, téléphonez au 32 37.

## **RECENSEMENT DE LA POPULATION**

L'INSEE a dénombré 1048 personnes résidant sur la commune de Laure Minervois.

## **MERCI AUX AGENTS DU SERVICE TECHNIQUE**

Lors de l'épisode neigeux de ces derniers jours, les services techniques municipaux ont effectué des opérations de salage. Ainsi, samedi et dimanche matin, ils ont traité les abords des commerces, de la pharmacie et les parties les plus pentues de la voirie communale.

## **ATTENTION AU MONOXYDE DE CARBONE**

Chaque année, lors des périodes de froid, on déplore des accidents graves, provoqués par le monoxyde de carbone, gaz inodore, incolore et non irritant. Ce gaz, très toxique, provient du mauvais fonctionnement des appareils utilisant le gaz, le fuel, le bois ou le charbon (chaudières, inserts, chauffe-eaux, moteurs...). Il provoque des maux de tête, nausées, fatigues jusqu'à la paralysie musculaire. Son action est rapide et peut entraîner le décès en quelques minutes. Veillez à l'entretien de vos appareils, aérez les pièces, ramenez votre cheminée, ne bouchez pas les entrées et sorties d'air. N' jamais utilisez pas de groupe électrogène dans un local clos (cave, garage...). En cas d'intoxication, arrêtez les appareils responsables, aérez, évacuez les locaux et appelez les secours : 18, 15 ou 112. Tout malaise doit être rapidement signalé.

## **ANALYSE EAU POTABLE**

Les résultats des analyses de l'eau de consommation effectuées par la DDASS, sont affichés sous le hall de la mairie.

## **LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL**

Lors de sa dernière réunion, le Conseil municipal a abordé les sujets suivants :

– Décision modificative n°4 au budget principal, pour affiner nos

prévisions. Ce dernier s'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de 1544109,61€.

– Approbation de l'extension des compétences de la Communauté de communes pour lui permettre d'effectuer des études, tant au niveau national qu'international, afin de promouvoir le territoire, dans le cadre d'un projet de développement économique et touristique.

– Électrification : l'étude pré-opérationnelle sur les besoins de la commune en terme d'électrification a été confiée au cabinet Cetur.

– Organisation territoriale : le Conseil émet un vœux contre le projet du gouvernement et demande une réforme ambitieuse de la décentralisation favorable à une intercommunalité plus démocratique, plus cohérente et plus solidaire, au service des citoyens. De plus, sur le projet de suppression de la taxe professionnelle, le Conseil demande que soit mise en œuvre une réforme globale et juste des finances locales.

– Questions diverses : communication sur des affaires en cours, notamment, installation du haut débit, abattage de quelques arbres en bordure de voirie, boucherie, bilan des travaux réalisés en régie par les services municipaux, évocation des travaux menés actuellement par les différents groupes de travail.

## **ZONE DE DÉVELOPPEMENT PHOTOVOLTAÏQUE**

L'étude menée par les 3 intercommunalités (\*) a été rendue et présentée aux élus le 13 janvier à Peyriac-Minervois. C'est maintenant aux services de l'État de se prononcer. Un des projets figurant sur le schéma proposé, est situé sur notre commune.

Comme prévu, il n'y a aucun projet éolien sur le territoire de Laure. (\*) : Haut Minervois, Haut Cabardès et Piémont d'Alaric.

## **PRINTEMPS DANS LES VIGNES**

Nos vigneronniers préparent l'organisation du 2e Printemps dans les Vignes. Réservez dès maintenant votre week-end des 8 et 9 mai.

## **DERNIÈRE HEURE**

Le club des Aînés Ruraux organise un déplacement pour assister, à Toulouse, au spectacle « Holiday on Ice », le samedi 20 mars.

Les personnes intéressées sont invitées à contacter André Houlès.

## **NOS SPORTIFS À L'HONNEUR**

Après la trêve des confiseurs, nos sportifs reprennent leurs activités : footballeurs, rugbywomen, judokas...

Félicitons à nouveau, ceux qui font honneur à notre commune en obtenant des distinctions lors de la remise des Trophées des Champions organisée par la Communauté de communes.

Pour mémoire :

– Les jeunes sapeurs-pompiers ont obtenu une pluie de récompenses lors des championnats régionaux et nationaux.

A noter : Thomas Hoegeli (vitesse), Audrey Ouradou et Caroline Mestre (parcours sportif).

– Les judokas de l'ASL judo, dans le sillage de Fabien Boularan qui est aux portes de l'équipe de France de judo.

– Christophe Mansouri (force athlétique)

– Joan Fournil du club Atac Aragon (VTT).

Bravo à tous.